



Fin du mouvement social - la CSSM reprend l'ensemble de ses activités dès ce jeudi 6 août 2026

La Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte informe l'ensemble de ses usagers et partenaires de la fin du mouvement social qui a perturbé le fonctionnement de ses services ces derniers jours.

Ce mercredi 5 août, la Direction générale et les organisations syndicales signataires du préavis de grève ont signé un accord de suspension de la grève.

Les accueils physiques, les plateformes téléphoniques ainsi que les différents services de la CSSM reprennent leur fonctionnement normal ce jeudi 6 août 2026. Les équipes sont pleinement mobilisées afin de résorber les dossiers en attente et de rétablir, dans les meilleurs délais.

La CSSM invite les usagers à privilégier dans la mesure du possible, les services en ligne et les prises de rendez-vous.

- Assurance Maladie : ameli.fr
- Allocations familiales : caf.fr
- Urssaf : urssaf.fr
- Assurance Retraite : cssm.fr

La Direction de la CSSM remercie ses usagers et ses partenaires pour leur compréhension et leur patience durant cette période.